



Feuille de route régionale 2022-2025 dans le cadre de la stratégie décennale cancer 2021 – 2030

Avis de la CRSA Nouvelle-Aquitaine adopté par la commission permanente à la majorité des voix le
30/05/2022

La commission Permanente au nom de la CRSA, souligne et reconnaît le travail accompli, notamment en termes de concertation, et approuve les priorités stratégiques et les déclinaisons en Nouvelle-Aquitaine de la stratégie nationale.

La commission permanente a discuté un certain nombre de points, en particulier :

Pour le volet prévention :

- Sur le volet accès à la prévention, la nécessité de travailler à mieux outiller les professionnels concernés pour le dépistage des personnes handicapées et/ou âgées, pour lesquels les dispositifs traditionnels ne sont pas toujours adaptés.
- Sur le lien avec la santé environnementale dans cette feuille de route, qui ne paraît pas assez présente par rapport à l'enjeu.
- Sur le lien avec le monde du travail et le secteur scolaire.
- Sur l'accès au dépistage et le lien avec les contrats locaux de santé.

Pour le volet prise en charge :

- sur le rôle du médecin traitant dans le parcours du patient qui accompagne en proximité durant le traitement et la prise en charge de la maladie.
- sur la nécessité d'assurer la prise en charge par l'ensemble des acteurs de tous les publics sur l'ensemble des territoires et notamment pour les patients les plus précaires et isolés
- sur l'amélioration des délais de diagnostic et thérapeutiques notamment pour les cancers de mauvais pronostic
- la place des soins support doit être mieux mise en exergue ;

L'ARS a apporté des précisions sur ces différents questionnements et des adaptations du texte ont été effectuées. Au vu du document, de la présentation en séance effectuée par l'ARS et de la réponse aux questionnements des membres de la commission, la commission permanente rend au nom de la CRSA un avis favorable.

La Commission permanente tient toutefois à effectuer un certain nombre de recommandations à l'ARS, qui ne sont pas spécifiques à la feuille de route cancer, mais qui sont à prendre en compte pour la réussite de cette stratégie.

1. La prévention et la prise en charge du cancer, ainsi que l'après cancer ne peuvent qu'être intégrées, c'est à dire s'appuyer sur et appuyer les autres stratégies, organisations, dispositifs, acteurs de santé. Cette intégration est une question de cohérence, de faisabilité, d'efficacité, d'efficience. Elle est aussi une condition au déploiement de la stratégie dans tous les territoires et au service de toutes les populations. Ceci est un enjeu majeur quand on

connaît les fortes disparités territoriales et sociales que nous avons en région dans le domaine du cancer. Il doit être fait référence dans le document à ces articulations. En termes de stratégies il s'agit notamment du PRS, et des autres stratégies thématiques (PRSE, PRST...); en termes d'organisations et dispositifs, il s'agit notamment des CLS, des CPTS, etc; en termes d'acteurs, il s'agit notamment des acteurs de prévention hors système de soin (santé scolaire, médecine du travail et plus globalement acteurs du monde du travail, collectivités territoriales, etc.).

2. Il est essentiel de mettre en regard des propositions les moyens financiers et les ressources humaines à la hauteur des ambitions. C'est une condition pour l'effectivité de la stratégie. Les enseignements à tirer de la crise sanitaire ne sont pas assez pris en compte. Il faut se doter des organisations, des procédures et des moyens d'éviter qu'une crise sanitaire impacte aussi fortement les soins en général, en cancérologie en particulier (diminution de l'activité, augmentation des délais de prise en charge, etc. Avec un impact objectivable sur la santé des patients concernés). Sur ce sujet un travail conjoint CRSA/ARS est à prévoir dans les prochains mois.
3. Le suivi et l'évaluation de cette stratégie sont essentiels. Suivi du déploiement en « temps réel », pour mettre en place des mesures correctrices le cas échéant, suivi aussi du déploiement dans l'ensemble des territoires, pour mettre en place si besoin des mesures de renforcement dans les territoires les plus vulnérables. C'est une des conditions à l'équité territoriale. L'évaluation sur des indicateurs de santé ou des indicateurs intermédiaires pertinents (ex couverture vaccinale) est importante pour s'assurer du service rendu à la population de cette stratégie ambitieuse.
- 4.